



Edito du Président

Chères toutes et chers tous,

Je vous adresse une nouvelle fois mes vœux les plus sincères pour cette année 2021, qui nous l'espérons tous, sera meilleure.

La crise sanitaire que nous traversons ainsi que les actes de barbarie envers les équidés, notamment, n'ont pas fait de 2020 une année anodine.

À l'échelle nationale, le nombre de concours modèle & allures et d'utilisation des chevaux de traits, a baissé de 35%. En Bourgogne, si le département de la Saône-et-Loire a autorisé l'organisation de concours, le département de la Côte d'Or lui, ne l'a pas accordé.

Malgré tout, les concours d'utilisation nous ont offert de belles surprises! Cinq chevaux de Traits Auxois sélectionnés en Finale Équidés Cup, ont fait le voyage jusqu'à Sainte-Foy (85) au Pôle Équestre Vendéen, représentant la race sur 4 épreuves : traction, maniabilités montée & attelée et marathon.

Bravo et merci à chaque meneur pour leur investissement et la valorisation de notre race.

Le calendrier pour cette nouvelle année est en cours d'élaboration, vous recevrez prochainement les différentes dates : Assemblée Générale, Concours Approbation, Concours Modèle & Allures, Concours d'Utilisation (Equidés Cup, PEJET et TTS).

Dans cette attente prenez soin de vous !

Le Conseil d'Administration se joint à moi pour vous présenter nos Meilleurs Vœux pour 2021.



Bien cordialement
David LUCAS

ELECTIONS 2020

❖ Membres du CA

M. David LUCAS (président), M. Frédéric BERRIER (1^{er} vice-président), M. Christophe CHARDRON (2^{ème} vice-président), Mme Geneviève REROLLE-POUFFIER (trésorière), M. Bernard PONCET (secrétaire), M. Georges BAILLY, M. Christian CHARRY, M. Jean-Claude CORNELIUS, M. Yves DUPAQUIER, M. Romaric GUYOLLOT, M. Florian RENON, Mme Charlotte REROLLE et M. Jean-Christophe REROLLE.

❖ Commission d'utilisation

Mme Alexandra BAILLY, M. David LUCAS, M. Thierry MONIER et M. Bernard PONCET.

❖ Commission d'approbation

M. Georges BAILLY, M. Frédéric BERRIER, M. Gilles DUPAQUIER, M. Romaric GUYOLLOT, M. Christian CHARRY et M. Jean-Christophe REROLLE.

❖ Commission technique

M. Jean-Claude CORNELIUS, M. Yves DUPAQUIER, M. Florian RENON et Mme Charlotte REROLLE.

❖ Commission de contrôle

Mme Isabelle GIRARD et Mme Sylvie RENON.

Mme Tatiana SIROS (secrétaire)

Concours du 10/10 et du 11/10 à St-Agnan (Equidé Cup et Pejet)

Equidé Cup : 25 attelages engagés dont 9 Trait Auxois

PEJET : 16 chevaux engagés dont 7 Trait Auxois

TRACTION

Fauvette de Jonchery / Emilien LUCAND



MARATHON

Gwladyse de Brange / Aurélien DECAEN



TTS

Bernard PONCET



Concours du 24/10 à Lacour d'Arcenay (Approbation)

8 mâles Approuvés et 5 étalons à la Revue.

Greco du Mousseau / Aurélien DECAEN



Icare de Posanges / Jean-Michel DESSERTENNE



Idol des Champy / Jean-Pul BUREAU



Finale Nationale Equidés Cup / Les Sables d'Olonne

5 chevaux et 4 éleveurs ont fait le voyage.

Romain MERLIN : Flingueuse d'Uchon et Querida de Gourdon

Aurélien DECAEN : Greco du Mousseau

David LUCAS et Alexandra BAILLY : Danette de Bellenot et Hotesse de Cissey

Flingueuse d'Uchon / Romain MERLIN



Hotesse de Cissey / Alexandra Bailly



Danette de Bellenot / David LUCAS



APPROBATION

Pour mémoire, les étalons peuvent être approuvés lors du Spécial à Semur-en-Auxois à partir de l'âge de 2 ans. L'approbation est provisoire et consentie pour 1 an jusqu'à l'âge de 4 ans. A partir de 5 ans, l'approbation devient définitive sous certaines conditions :

- ❖ L'étalon doit être revu tous les ans sur un concours local ou tous les 2 ans, mais dans ce cas, sur le Spécial à Semur-en-Auxois.
- ❖ L'approbation peut être retirée pour « pattes à jus » à tout âge.
- ❖ Un étalon malade ou blessé ne pouvant pas être présent lors du Spécial, pourra être examiné par la Commission de rattrapage.

La commission de rattrapage **aura un coût** pour l'éleveur : **50€** par cheval.

La Commission de Rattrapage concernera :

- ❖ Les chevaux (mâles ou femelles) acquis après le national de Semur en Auxois **ou**
- ❖ Les étalons n'ayant pu être présentés à Semur pour raison sanitaire ou accident **et** justifié par une attestation vétérinaire.

Une approbation exceptionnelle (article 14 du règlement de Stud Book) peut être demandée en cas de problème sanitaire ou accident **et** justifié par un certificat vétérinaire. Dans ce cas, il en coûtera **100€** à l'éleveur.

Inscription par mail : unc.trait.auxois@gmail.com
Joindre une copie du certificat d'origine de l'étalon concerné.

CALENDRIER 2021

Les dates et lieux des concours 2021 et la date et le lieu de l'AG 2021 vous seront communiquées ultérieurement.

Arrêt des inscriptions 15 jours avant la date du concours

TARIFS 2021

- ❖ Cotisation pour adhésion 2021 : 50€
- ❖ Cotisation pour Programme d'élevage : 10€ / équidé

IFCE - SIRE

Les tarifs SIRE 2021 sont parus, ils sont consultables sur le site internet de l'IFCE.

<https://www.ifce.fr/ifce/sire-demarches/infos-tarifs-sire/>

CONTACTS UTILES

Président de l'UNCTA : David LUCAS - Tél : 06.72.26.80.22

Trésorière de l'UNCTA : Geneviève POUFFIER-REROLLE - Tél : 06.87.05.21.19

Adresse postale de l'UNCTA : Monsieur David LUCAS – 13 route de Goix – Hameau Le Vernois –
21210 THOISY LA BERCHERE

Siège de l'UNCTA : Mairie – 7bis Place de l'Ancienne Comédie – 211140 Semur en Auxois

MAIL : unc.trait.auxois@gmail.com

SITE INTERNET : <http://www.traits-auxois.fr>

FACEBOOK : [cheval de trait auxois](https://www.facebook.com/cheval.de.trait.auxois)

